

FEDERATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU
Association loi 1901

Siège Social : 30 Rue Pasquier- 75008 PARIS
N° Siret : 43003154200037
APE : 7219Z

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2023

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

FEDERATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU
Association loi 1901

Siège Social : 30 rue Pasquier - 75008 PARIS
N° Siret : 43003154200037
AIDE 7219Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux membres de l'Association,

Opinion

Jégard Créatis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Fédération pour la Recherche sur le Cerveau relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{ier} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié

- Que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note sur le compte d'emploi annuel des ressources de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées
- Que les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

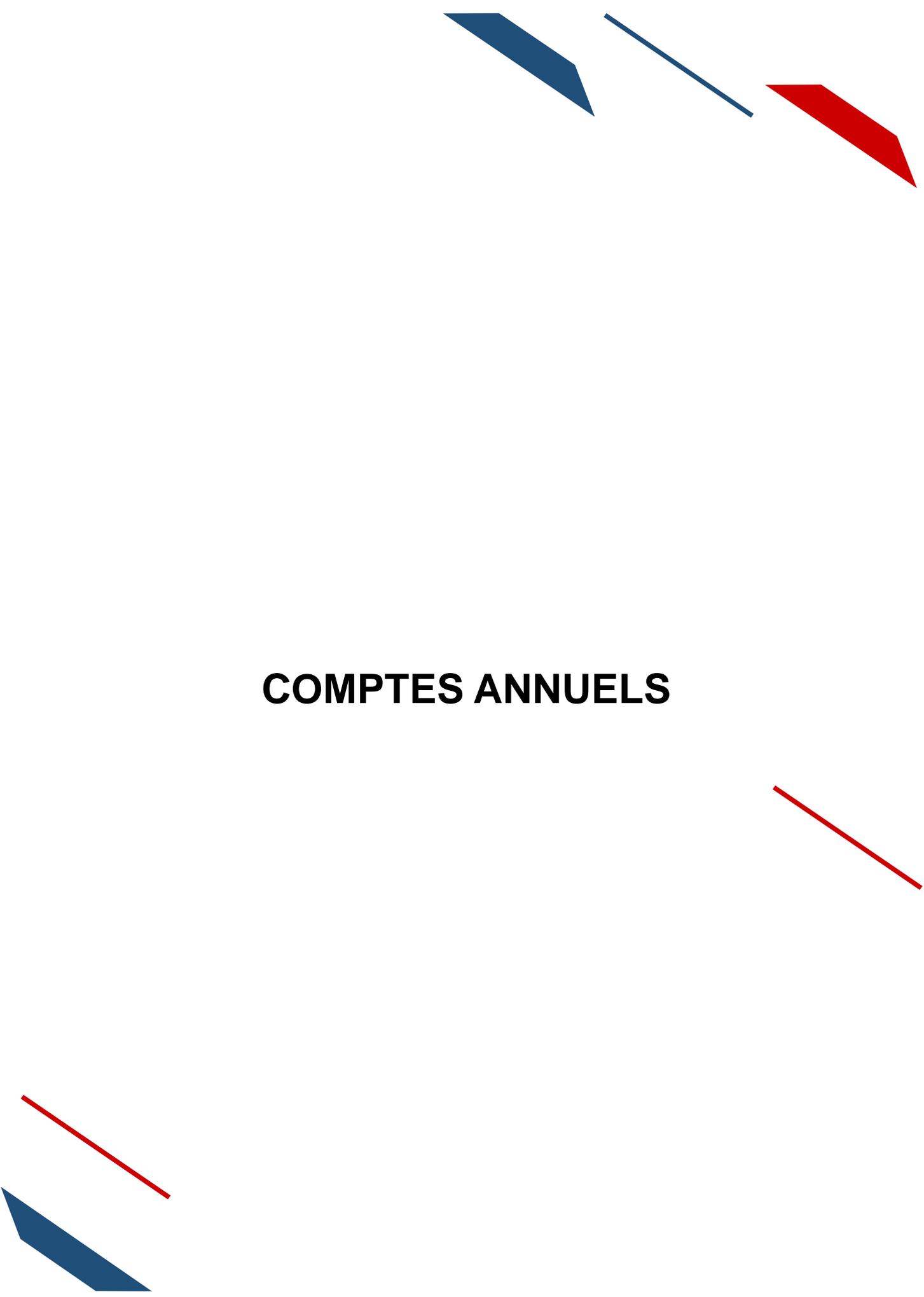
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 17 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé

Jégard Créatus



COMPTES ANNUELS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets droits similaires	4 560	2 102	2 458	3 898
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage	20 719	17 127	3 592	4 171
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Legs ou donations destinés à être cédés	859 772		859 772	1 456 972
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immo. financières	10 670		10 670	10 077
ACTIF IMMOBILISE	895 721	19 229	876 492	1 475 118
STOCKS				
Stocks et en-cours				
CREANCES				
Usagers et comptes rattachés				
Legs ou donations	491 628		491 628	559 908
Autres créances	51 433		51 433	880 918
DIVERS				
V.M.P.	6 784 989		6 784 989	2 536 551
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	555 188		555 188	564 208
Charges constatées d'avance	20 228		20 228	13 745
ACTIF CIRCULANT	7 903 466		7 903 466	4 555 330
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 799 187	19 229	8 779 958	6 030 448

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	350 047	350 047
Fonds propres statutaires	350 047	350 047
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	747 250	767 330
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	3 735 485	-20 080
Situation nette (sous-total)	4 832 782	1 097 297
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL 1	4 832 782	1 097 297
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 332 281	1 581 312
Fonds dédiés	54 165	41 580
TOTAL 2	1 386 446	1 622 892
PROVISIONS		
Provisions pour risques	18 000	18 000
Provisions pour charges	25 757	20 562
TOTAL 3	43 757	38 562
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 325	45 132
Dettes des legs ou donations	19 119	104 039
Dettes fiscales et sociales	121 452	66 709
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 327 077	3 055 816
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL 4	2 516 973	3 271 697
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 779 958	6 030 448

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	6 800	10 700
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	300	500
dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation		6 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Dons manuels	970 037	1 858 085
Mécénats	25 000	
Legs, donations et assurances-vie	4 512 998	583 899
Contributions financières	200 000	129 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		11 913
Utilisations des fonds dédiés		55 535
Autres produits	33 085	76 460
TOTAL I	5 748 221	2 732 091
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	319 119	251 675
Aides financières	1 476 496	2 209 945
Impôts, taxes et versements assimilés	8 979	10 418
Salaires et traitements	224 405	197 830
Charges sociales	91 383	68 498
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 815	2 478
Dotations aux provisions	5 195	20 562
Reports en fonds dédiés	12 585	
Autres charges	368	493
TOTAL II	2 141 345	2 761 900
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 606 876	-29 809
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	167 604	11 818
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
TOTAL III	167 604	11 818
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières amortissements, provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de V.M.P.		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	167 604	11 818
	3 774 479	-17 991

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions		
TOTAL VI		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	2 089
	38 995	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 915 824	2 743 909
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 180 340	2 763 989
EXCEDENT OU DEFICIT	3 735 485	-20 080
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Ressources		
Dons en nature	1 000	
Prestations en nature	4 202	
Bénévolat	67 760	59 888
TOTAL PRODUITS	72 962	59 888
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 000	
Prestations en nature	4 202	
Personnel bénévole	67 760	59 888
TOTAL CHARGES	72 962	59 888

Annexes

Les comptes présentés correspondent aux comptes de l'Association.

L'exercice clos le 31 décembre 2023, est caractérisé par les données suivantes :

• Total du Bilan	8 779 958,15 €
• Total des produits	5 915 825,00 €
• Résultat de l'exercice (Excédent)	3 735 484,58 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux dont un récapitulatif figure ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés en date du 30 Mai 2024 par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation correspondent au modèle du Plan Comptable Général intégrant les nouvelles dispositions de la réglementation comptable des associations.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été élaborés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices comptables.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'autorité des Normes Comptables et ses règlements modificatifs notamment le règlement 2020-08 du 4 décembre 2020 applicable aux associations à compter du 1er janvier 2020.

Changement de méthode de présentation :

L'exercice 2023 constitue la première année d'application du règlement ANC n° 2022-04 modifiant le règlement ANC n° 2018-06.

Ce règlement, applicable à partir du 1er janvier 2023 à l'association FRC, introduit un nouvel état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dont une version synthétique est présentée ci-après.

La version détaillée de l'EAR est mise à disposition au siège de l'association.

L'EAR a été établi conformément au règlement ANC 2022-04 à partir des fichiers de suivi interne et des informations dont disposait l'association en 2023 à la date de production de l'état.

La version synthétique de l'EAR est présentée dans la présente annexe à partir des données figurant sur l'EAR détaillé.

2) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

• Logiciels	3 ans
• Agencements, aménagements de constructions	4 ans
• Matériel de bureau	
• Matériel informatique	3 et 4 ans

Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette inscrite au bilan.

b) Legs

Les engagements qui relèvent d'un legs ou d'une donation sont comptabilisés au bilan.

c) Fonds dédiés

Ce sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources, affectées par des tiers (donateurs, légataires, mécènes, etc.) à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

d) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

e) Valeurs Mobilières de Placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur coût d'achat. Il n'existait ainsi aucune plus ou moins-value latente nette sur placements au 31 décembre 2023.

La trésorerie est désormais placée sur des contrats de capitalisation ou compte sur livret. Les intérêts courus sont enregistrés en clôture.

Engagements hors bilan

1) La provision IDR (indemnité départ à la retraite)

Le règlement ANC 2013-02 autorise les entreprises de moins de 250 salariés à définir librement la méthode de valorisation et de comptabilisation de la provision IDR. La méthode choisie est celle de la mise à la retraite à l'initiative de l'association qui entraîne de ce fait une absence de charges sociales.

La provision est calculée pour l'ensemble du personnel (cadres et non cadres) aux salaires actuels au 31 décembre 2023 sur la base générale soit 1/4 de mois de salaire par année d'ancienneté pour les 10 premières années + 1/3 de mois de salaire par année d'ancienneté à partir de la 11^{ème} année.

Détail des charges à payer, des produits à recevoir et des charges constatées d'avance

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	19 105.41
Dettes provisionnées pour congés à payer	27 038.61
Organismes sociaux - charges sur congés payés	12 167.37
Autres charges à payer – organismes sociaux	561.00
Actions de Recherche	5 646.57
Subvention équipement Espoir en tête	375 830.00
Subventions pathologies membres	1 945 597.81
Etat – charges à payer	0.00
Charges à payer – TR	600.00
TOTAL	2 386 546.77

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Factures à établir	0,00
Produits à recevoir - TR	0.00
Dons Rotary à recevoir « espoir en tête »	50 333.40
Intérêts courrus à recevoir	214 872.92
TOTAL	265 206.32

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montant
Exploitation	20 227.78
TOTAL	20 227.78

Autres informations

Lieu d'exploitation et nature de l'activité :

Le siège de la « Fédération pour la Recherche sur le Cerveau » est au 30 rue Pasquier 75008 Paris. La

Fédération a été déclarée à la Préfecture de Paris le 14 février 2000 (JO du 19 février 2000).

La Fédération pour la Recherche sur le Cerveau est une association qui rassemble celles et ceux qui s'engagent à faire avancer la connaissance sur le fonctionnement du cerveau humain pour remédier à ses dysfonctionnements de nature neurologiques et/ou psychiatriques.

La FRC a pour missions de :

Financer la recherche sur le cerveau

En privilégiant la transversalité des projets de recherche

En dotant les plateformes de recherche scientifiques d'outils transversaux

Promouvoir la cause de la recherche sur le cerveau auprès de tous les publics

En organisant la campagne nationale du Neurodon

En constituant un organe commun de représentation des associations membres

Sa durée est illimitée.

La FRC se compose :

D'associations, de fonds de dotation ou de fondations qui se consacrent au soutien aux personnes atteintes de pathologies neurologiques ou psychiatriques et/ou au financement de la recherche sur ces mêmes pathologies, en distinguant :

1. Les associations / fondations membres :

- La Fondation pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques (Fondation ARSEP – 14, rue Jules Vanzuppe - 94200 Ivry sur Seine)
- La Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie (FFRE - Hôpital Necker Enfants Malades - Bâtiment Carré Necker - 149 rue de Sèvres – 75015 Paris)
- L'Association France Parkinson (18 rue des Terres au Curé – 75013 Paris)
- L'Union Nationale des Familles et Amis des Malades et/ou Handicapés psychiques (UNAFAM – 12 villa Compoint – 75017 Paris).
- AMADYS : 7 rue de la Castellane – 75008 Paris
- La Fondation Paralysie Cérébrale 67 rue Verniaud 75013 Paris

2. Les autres associations, fonds de dotation et fondations poursuivant des objectifs similaires à ceux visés ci-dessus et dont la demande d'adhésion devra être agréée par le Conseil d'administration.

3. De personnes physiques ou morales agréées par le Conseil d'administration, en raison des services (contribution matérielle, financière ou morale) qu'elles ont rendus ou sont susceptibles de rendre à la FRC.

Les principales ressources récurrentes de la Fédération sont issues de la générosité du public et sont présentées au rapport financier 2023.

Contributions volontaires en nature

Les contributions en nature des bénévoles apportées sont valorisées dans les comptes présentés.

Le temps consacré par les bénévoles a représenté 4.056.50 heures pour l'année 2023 valorisées au SMIC horaire majoré des charges sociales.

La FFMT 31 a mis à disposition gratuitement une cave d'une surface de 7m² pour une durée de 1 an à compter du 01/03/2023.

La valorisation des logiciels MICROSOFT a été effectuée suivant leur barème pour l'année 2023.

Dette provisionnée pour congés à payer :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les charges à payer.

Volontariat associatif

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif a conduit à retenir, au titre des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés : Président, Vice-Président, Secrétaire Général. Ces personnes ne perçoivent aucune rémunération ni avantage en nature.

Compte d'Emplois et de Ressources (CER) et Compte de Résultat par Origine et Destination(CROD)

Le Compte d'Emplois et de Ressources (CER) et Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) ont été établi en application des règles comptables en vigueur dans l'Association.

Pour mener à bien ses missions, l'Association dispose d'un certain nombre de ressources d'origine mixte. Elle bénéficie à la fois de fonds issus de la générosité du public et de fonds privés.

Ressources collectées auprès du public : ce sont les dons et legs collectés affectés ou non affectés.

Autres Fonds Privés : ce sont les cotisations des membres et les Mécénats d'entreprise ainsi que les subventions des membres pour la recherche.

Pour les besoins spécifiques du CER, des principes comptables particuliers ont été mis en œuvre :

La répartition analytique de certaines charges notamment les frais de personnel qui font l'objet d'une analyse fonctionnelle permettant de définir de manière globale la répartition de chaque salarié en fonction de la nature de son travail.

La répartition des emplois financés par les ressources provenant de l'Appel à la Générosité du Public (AGP) affectée prioritairement aux missions sociales et aux frais de recherche de fonds, et pour le reliquat au financement partiel des frais de fonctionnement.

Les missions sociales financées par l'AGP à hauteur de 1.458.783 euros sont composées de :

- D'aides financières accordés à la recherche
- frais de personnel qui ont été répartis proportionnellement au temps passé par le personnel
- frais de fonctionnement divers.

Les frais de recherche de fonds à hauteur de 192.930 euros sont composés de :

- frais de personnel ventilés au temps passé selon les activités
- dépenses de marketing et de collecte événementielle.

Les frais de fonctionnement à hauteur de 271.852 euros sont composés des :

- frais directs et indirects (personnel résiduel après ventilation aux missions sociales et aux frais de recherche, honoraires et autres)
- autres frais par nature (implantation, impôts et taxes, autres services extérieurs, dotations aux amortissements, et autres).

Etat des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice 2023 (EAR)

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du donateur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Total - Etat Belgique	2023	Personne physique	Don	Direct	320
Total - Etat Canada	2023	Personne physique	Don	Direct	250
Total - Etat Irlande	2023	Personne physique	Don	Direct	50
Total - Etat Luxembourg	2023	Personne physique	Don	Direct	330
Total - Etat Monaco	2023	Personne physique	Don	Direct	1880

Total - Etat Montréal	2023	Personne physique	Don	Direct	20
Total - Etat Polynésie	2023	Personne physique	Don	Direct	60
Total - Etat Suisse	2023	Personne physique	Don	Direct	240

Faits significatifs

L'année 2023 a été marquée par une forte progression des fonds collectés au titre des contrats d'assurance vie.

Concernant la structure, une réflexion stratégique a été menée par la FRC sur son devenir la conduisant à s'engager dans un processus d'évolution de sa structure vers une forme de Fondation avec pour objectif la recherche d'une reconnaissance d'utilité publique pour bénéficier d'une plus grande capacité juridique ainsi que de ressources suffisantes pour réaliser pleinement son objet social. C'est dans ces conditions que l'assemblée générale de ses membres a émis un avis favorable à cette démarche s'inscrivant dans la loi ESS et dans son ordonnance d'application n° 2015-904 du 23 juillet 2015 qui prévoit la possibilité pour une association de se transformer en une fondation reconnue d'utilité publique sans donner lieu à dissolution ni à création d'une personne morale nouvelle (art. 83 et 87).

Une harmonisation progressive de ses statuts a été entamée dès cette année pour lui permettre de répondre aux conditions préalables fixées par le conseil d'Etat pour y parvenir à terme.

Rubriques	Montant
Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	3 777 574
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	485 363
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	514 909
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	725 674
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	513 880
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	476 643
SOLDE DE LA RUBRIQUE	4 512 998

Compte de résultat par origine
et destination

A- Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public	5 695 815	5 695 815	2 529 780	2 529 780
Cotisations sans contrepartie				
Dons manuels	970 037	970 037	1 858 085	1 858 085
Legs, donations et assurance-vie	4 512 998	4 512 998	583 899	583 899
Mécénat	25 000	25 000		
Autres produits liés à la générosité du public	187 780	187 780	87 796	87 796
Produits non liés à la générosité du public	220 009		158 594	
Cotisations sans contrepartie	6 800		10 700	
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	200 000		129 000	
Autres produits non liés à la générosité du public	13 209		18 894	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs			55 535	55 535
TOTAL	5 915 824	5 695 815	2 743 909	2 585 315
Charges par destination				
Missions sociales	1 658 783	1 458 783	2 387 748	2 258 748
Actions réalisées par l'organisme (en France)	1 658 783	1 458 783	2 387 748	2 258 748
Versements à un organisme (en France)				
Actions réalisées par l'organisme (à l'étranger)				
Versements à un organisme (à l'étranger)				
Frais de recherche de fonds	192 930	192 930	163 641	163 641
Frais d'appel à la générosité du public	192 930	192 930	163 641	163 641
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	271 852	271 852	189 949	189 949
Dotations aux provisions et dépréciations	5 195	5 195	20 562	20 562
Impôt sur les bénéfices	38 995		2 089	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	12 585	12 585		
TOTAL	2 180 339	1 941 345	2 763 989	2 632 900
EXCEDENT OU DEFICIT	3 735 485	3 754 470	-20 080	-47 585

Compte de résultat par origine
 et destination

B- Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
Contrib/volont. liées générosité du public	72 962		59 888	
Bénévolat	67 760		59 888	
Prestations en nature	4 202			
Dons en nature	1 000			
Contrib/volont. non liées générosité du public				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	72 962		59 888	
Charges par destination				
Contrib/volont. aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
Contrib/volont. à la recherche de fonds				
Contrib/volont. au fonctionnement	72 962		59 888	
TOTAL	72 962		59 888	

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total compte de résultat
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l' organisme	Versements à d' autres organ.	Par l' organisme	Versements à d' autres organ.							
Achats de marchandises											
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	52 691				132 014		134 814				319 519
Aides financières	1 476 496										1 476 496
Impôts, taxes et versement assimilés							4 783				4 783
Salaires et traitements	90 862				42 457		91 086				224 405
Charges sociales	37 594				17 567		40 026				95 187
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 140				532		1 143				2 815
Dotations aux provisions								5 195			5 195
Reports en fonds dédiés										12 585	12 585
Autres charges					360						360
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									38 995		38 995
TOTAL	1 658 783				192 930		271 852	5 195	38 995	12 585	2 180 340

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens				1 000	1 000
Prestations de services				4 202	4 202
Personnel bénévole				67 760	67 760
TOTAL				72 962	72 962

Compte d'emploi annuel des ressources collectées
auprès du public (CER)

Emplois par destination	Exercice N	Exercice N-1	Ressources par origine	Exercice N	Exercice N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions Sociales	1 458 783	2 258 748	Ressources liées à la générosité du public	5 695 815	2 529 780
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées directement	1 458 783	2 258 748	Dons manuels	970 037	1 858 085
- Versements à d'autres organismes agissant en France			Legs, donations et assurances-vie	4 512 998	583 899
Réalisées à l'étranger			Mécénats	25 000	
- Actions réalisées directement			Autres ressources liées à la générosité du public	187 780	87 796
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
Frais de recherches de fonds	192 930	163 641			
Frais d'appel à la générosité du public	192 930	163 641			
Frais de recherche d'autres ressources					
Frais de fonctionnement	271 852	189 949			
TOTAL DES EMPLOIS	1 923 565	2 612 338	TOTAL DES RESSOURCES	5 695 815	2 529 780
Dotations aux provisions et dépréciations	5 195	20 562	Reprises des provisions et dépréciations		
Reports en fonds dédiés de l'exercice	12 585		Utilisation des fonds dédiés antérieurs		55 535
Excédent de la générosité du public de l'exercice	3 754 470		Déficit de la générosité du public de l'exercice		47 585
TOTAL	5 695 815	2 632 900	TOTAL	5 695 815	2 632 900
			Ressources reportées liées à la générosité du public début exercice (hors fonds dédiés)	474 102	521 687
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	3 754 470	- 47 585
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources apportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	4 228 572	474 102

Variation des fonds propres	A l'ouvert. de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant
Sans droit de reprise	350 047							350 047
Avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	767 330	-20 080						747 250
Excédent ou déficit	-20 080	20 080		3 735 485	3 754 470			3 735 485
Situation nette								
Dotations consommables								
Subventions d'investis.								
Provisions réglementées								
TOTAL	1 097 297			3 735 485	3 754 470			4 832 782

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 560		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	19 923		796
Emballages récupérables et divers	1 456 972		1 600
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 476 895		2 396
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 077		593
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 077		593
TOTAL GENERAL	1 491 532		2 989

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			4 560	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			20 719	
Emballages récupérables et divers		598 800	859 772	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		598 800	880 491	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			10 670	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			10 670	
TOTAL GENERAL		598 800	895 721	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	662	1 440		2 102
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	662	1 440		2 102
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 752	1 375		17 127
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 752	1 375		17 127
TOTAL GENERAL	16 414	2 815		19 229

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 670	10 670	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 100	1 100	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	541 961	541 961	
Charges constatées d'avance	20 228	20 228	
TOTAL GENERAL	573 959	573 959	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	49 325	49 325		
Personnel et comptes rattachés	27 639	27 639		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 920	44 920		
Etat : impôt sur les bénéfices	45 828	45 828		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 065	3 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 346 196	2 346 196		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 516 973	2 516 973		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Tableau de variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés (*)
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	41 580	12 585					54 165
TOTAL	41 580	12 585					54 165

(*) Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices